

(réf:0345)

Formateur en site qualifiant

FORMATEUR DE TERRAIN

Le processus de formation vise la qualification de professionnels préparés aux changements, capables de s'adapter à l'évolution des métiers. Dans les formations aux professions des secteurs médical, médico-social, social et socio-éducatif traditionnellement construites sur un modèle de l'alternance, les stages occupent une place essentielle que les dernières réformes des diplômes ont plutôt renforcée. « Organisation apprenante » au même titre que les centres de formation, les sites qualifiants assurent au moins la moitié de ces formations. Un grand nombre d'établissements ont depuis longtemps pris la mesure de cet enjeu en élaborant un cadre d'accueil qui prévoit les modalités d'accompagnement des stagiaires. Former, c'est former au-delà, transformer. Processus délicat et complexe d'articulation et de recouvrement entre savoir et action, entre savoirs professionnels et savoirs scolaires, entre représentations et réalités, la formation de « l'apprenant » nécessite plus que jamais, dans un contexte d'évolution et de changements rapides, un accompagnement par des pairs eux-mêmes formés à la fonction tutorale. Au-delà de la fonction première, ces professionnels pourront être les interlocuteurs privilégiés, en interne comme à l'externe, pour concevoir, mettre en œuvre, coordonner et animer les dispositifs d'accueil dans leur établissement, accueil des stagiaires, accueil et intégration des nouveaux salariés.

Prérequis :

- Etre titulaire d'un DE du travail social de niveau III
- Justifier de 3 années d'exercice de la profession

Public :

Le dispositif de formation à la fonction de formateur en site qualifiant s'adresse aux professionnels ayant validé la qualification de tuteur (120 heures, voir fiche formation de tuteur).

Objectifs :

Conçue comme un approfondissement de la formation à la fonction de tuteur, cette séquence vise à optimiser les compétences existantes en matière de transmission et à développer les aptitudes à l'ingénierie de formation :

- actualiser les connaissances des publics, des pratiques, des politiques sociales
- identifier les logiques et les enjeux de la formation
- concevoir et évaluer des actions de formation
- expérimenter une démarche de recherche appliquée à une action de formation

Contenu :

- politiques publiques, politiques sociales et directives européennes
- approches pluridisciplinaires de la formation et de l'éducation : politique, historique, philosophique, pédagogique, sociologique, psychologique
- conception, réalisation et évaluation d'une action ou d'un dispositif de formation
- initiation à la méthodologie de recherche

Modalités pédagogiques:

Enseignements, ateliers d'échanges et de réflexion sur les pratiques - atelier de recherche et guidance individuelle pour la réalisation du mémoire.

Cette séquence de formation est validée par une attestation nationale délivrée par le préfet de région sous la responsabilité de la DRJSCS après présentation et soutenance d'un mémoire.

Formation continue :

l'IRTS propose un accompagnement et un soutien aux professionnels formateurs de terrain : supervision et analyse de pratiques.

Durée :

120 heures de cours et 40 heures de stage réalisées par l'accueil de stagiaire.

Intervenants :

Formateurs IRTS Franche-Comté, enseignants Université de Franche-Comté, professionnels de l'intervention éducative et sociale.

Prix :

Nous consulter

Contact :

Secrétariat : Léonie MELET - leonie.melet@irts-fc.fr - 03 81 41 61 04

